

M. Hadj-Hamou (René), né le 27 novembre 1905 à Marengo (Algérie), demeurant 8, place de l'Adjudant-Vincenot, Paris (20<sup>e</sup>), dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Saint-Hamont.

M. Jacques-Pierre Cons, né le 11 mars 1928 à Paris (11<sup>e</sup>), demeurant au « Presbytère », Lévis-Saint-Nom (Yvelines), agissant tant en son nom personnel qu'au nom de son fils mineur Emmanuel-Guillaume, né le 19 février 1967 à Ermont (Val-d'Oise), dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Cans.

M. Abraham-Eliezer Finkelstein, né à Varsovie (Pologne) le 4 mai 1938, demeurant à Paris (16<sup>e</sup>), 3, avenue du Président-Wilson, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de ses enfants mineurs : Brigitte, née à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) le 22 juillet 1957 et Bruno, né à Boulogne-Billancourt le 11 juillet 1959, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Finel.

M. André Fucus, né le 9 septembre 1914 à La Haye (Hollande), demeurant 6, rue de la Briqueterie, à Paris (14<sup>e</sup>), dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Dalbreux.

M. Emir-Hicham-Guy Abdel Kader, né le 10 octobre 1923 à Paris (12<sup>e</sup>), demeurant à Marseille (13<sup>e</sup>), 23, traverse Montcaut, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Caderel.

M. Ben Senior (Maurice-Albert), né le 22 juin 1918 à Constantine (Algérie), demeurant 22, avenue Alexis-Varagne, Villiers-le-Bel (Val-d'Oise), agissant tant en son nom personnel qu'au nom de ses enfants mineurs : Jacques, né le 7 novembre 1948 à Alger ; Gérard, né le 29 juin 1952 à Alger, et Jean-Luc, né le 1<sup>er</sup> mars 1960 à Alger, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de ne garder de son nom patronymique que celui de Senior.

M. Sztajnfeld (Philippe), né le 9 octobre 1933 à Paris (10<sup>e</sup>), demeurant 37, rue Notre-Dame-de-Nazareth, Paris (3<sup>e</sup>), agissant tant en son nom personnel qu'au nom de son enfant mineur Béatrice-Paule, née le 14 mai 1965 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Saurel ou Saunier.

## ASSOCIATIONS

### ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

#### 02 - AISNE

12 juillet 1968. Déclaration à la préfecture de l'Aisne. Union des techniciens et agents de maîtrise de Pechiney-Saint-Gobain, usine de

22 juillet 1968. Déclaration à la sous-préfecture de Millau. Le Foyer culturel laïque de Millau transfère son siège social de l'ex-maison d'arrêt, place de la Paix, Millau, au 3, rue Pasteur, Millau.

#### 13 - BOUCHES-DU-RHÔNE

8 juillet 1968. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. Association du groupe de Saint-Jérôme. But : aider les locataires tributaires du groupe dans le respect de leurs droits moraux et matériels, dans un climat de bon voisinage et d'amitié. Siège social : 78, avenue de Saint-Jérôme, Marseille.

11 juillet 1968. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. Union autonome de Provence des déportés de Rawa-Ruska et des ayants droit des disparus, section départementale des Bouches-du-Rhône, Vaucluse et Basses-Alpes. But : témoigner devant l'histoire de l'esprit de résistance et de sacrifice des prisonniers de guerre français déportés à Rawa-Ruska ; veiller aux intérêts moraux et matériels de ses membres et familles de disparus ; poursuivre l'instance engagée pour l'inscription de Rawa-Ruska sur la liste A. 160 des camps de concentration et l'obtention du titre de déporté résistant pour tous les survivants et ayants droit des disparus. Siège social : brasserie Perron, 10, cours Lieutaud, Marseille.

11 juillet 1968. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. Association des étudiants assistants sociaux de l'école de service social de Provence. But : définir une action collective des étudiants assistants sociaux et les représenter dans toutes les instances utiles. Siège social : 39, rue Saint-Jacques, Marseille.

15 juillet 1968. Déclaration à la sous-préfecture d'Aix-en-Provence. Groupe bouloman Les Cigalons. But : pratiquer le jeu de boules. Siège social : mairie de Meyrargue.

15 juillet 1968. Déclaration à la sous-préfecture d'Aix-en-Provence. Groupe d'études, de recherches et de chasse sous-marine (G.E.R.C.S.). But : développer et favoriser la connaissance du monde subaquatique ainsi que la pratique de tous les sports et activités subaquatiques et connexes, notamment la chasse sous-marine, mais non la plongée. Siège social : bar La Renaissance, place des Martyrs, Salon-de-Provence.

18 juillet 1968. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. Action et défense interprofessionnelle méditerranéenne (A.D.I.M.). But : défendre et promouvoir l'entreprise ; union des chefs d'entreprise, des industriels et des commerçants locaux et régionaux. Siège social : 19, rue de la République, Marseille.

19 juillet 1968. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. Association sportive de Saint-Tronc (A.S.S.T.). But : pratique des sports. Siège social : bar-tabac, place Saint-Tronc, Saint-Tronc, Marseille.

22 juillet 1968. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. Club photo de la Société mutualiste des travailleurs aubagnais (C.P.S.M.T.A.). But : développer l'art et la technique photographiques dans l'amateurisme. Siège social : 2, rue Laget, Aubagne.

#### 16 - CHARENTE

4 juillet 1968. Déclaration à la sous-préfecture de Cognac. Comité des fêtes du quartier de La Combe des Dames, Châteaubernard. But : organiser et promouvoir dans ce quartier des fêtes foraines, culturelles, artistiques, et plus généralement toutes activités et réjouissances publiques susceptibles d'y attirer le plus grand nombre de personnes possible et de contribuer à la connaissance et à l'essor de ce quartier. Siège social : salle Champseix, La Combe des Dames.